



Un trésorier constate des irrégularités dans mon association

Par **albigois**, le **22/03/2016** à **18:08**

Bonjour,

En cas de conflits entre membres d'une association, lorsque le trésorier découvre ou constate des anomalies qu'à la gérance et le bien vendu de chacun de puis six mois j'ai poser les questions en vain, que faire ?

Merci de m'aider.